

Pouvoir d'achat : Bruno Le Maire s'emploie à faire contribuer les entreprises

« Les amicales pressions de Bruno Le Maire sur les entreprises », titre L'Opinion, notant que le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique tente de rester libéral sans ignorer la vox populi. Il appelle les entreprises à partager cette charge avec l'Etat, puisque les finances publiques ont atteint « la cote d'alerte ». Au delà des demandes générales, Bruno Le Maire vise particulièrement certaines entreprises. Le 28 juin, lors d'une conférence de presse à l'issue du G7 en Bavière, Emmanuel Macron dénonce les « profiteurs de guerre ». Sans reprendre l'expression, Bruno Le Maire s'emploie à faire contribuer les entreprises qui gagnent de l'argent à l'effort national. Une sorte de prélèvement volontaire pour leur éviter un prélèvement obligatoire, cette taxe sur les superprofits qu'une partie des oppositions appelle de ses vœux. Le quotidien rappelle les rencontres de Bruno Le Maire avec les dirigeants de CMA CGM et TotalEnergies. Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique espère aussi des gestes commerciaux des banquiers et des assureurs, dont il attend les propositions. Bercy fait notamment valoir que la prochaine fin des vignettes vertes collées sur les parebrises va permettre des économies aux compagnies d'assurance : pourquoi ne pas en faire profiter leurs assurés ? Bruno Le Maire attend la fin de l'année pour mesurer la générosité des entreprises concernées. Si elles se montrent pingres, il n'exclut pas de recourir à la taxation, même si ce n'est pas son souhait. Le bilan pourrait être mince : il n'est pas sûr que les grands groupes concernés ouvrent largement leurs portefeuilles. Face à leurs actionnaires, il est plus facile de justifier une hausse d'impôts – qu'ils subissent – que des largesses discrétionnaires consenties à leurs clients. C'est la loi du capitalisme, conclut le quotidien, se demandant si elle conduira à une augmentation des impôts. (L'Opinion, p.3)